ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF:

ANNONCE JUDICIAIRE.

...vente d'un grand lot de terre ... de valeur.

...rria Banking and Trust Company, Trustee, ...s Edward L. Dwyer et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement — Soixante et un morceaux de terre situés dans le bourg Douze (12) rang Douze (12) et dans le district sud-est de Louisiane, Est du fleuve Mississippi, dans la paroisse d'Orléans, dans le fond du 2 faisant district de la Nouvelle-Orléans, le tout de ladite terre est située au nord du lac de Gentilly et contenant deux mille cent quarante-quatre et cinq centièmes (2 045) acres, et désignés comme lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, neuf, onze, quinze et seize de la section deux; un, cinq, six, sept, neuf, dix, onze, douze, quatorze, quinze et seize de la section deux; un, deux, trois, quatre cinq, six, sept, dix, douze, treize, quatorze, quinze et dix-sept de la section trois; les lots un, six, sept dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze de la section quatre; les lots un, cinq et six de la section cinq; les lots un, deux, trois, cinq, six, sept et huit de la section six; les lots un et trois de la section neuf; deux de la section dix; le tout trois de la section douze.

Ledit d'après le plan fait par Edgar Pilié, ... 27 décembre 1890, étant la même ... laquelle avec d'autres lots, fut ac... par le docteur Frederick H. Dickinson ... cession de François Lacroix, par acte ... Christoval Morel, notaire, le 8 juin ... enregistré dans le Bureau des Alién... la paroisse d'Orléans, dans le livre ... 543.

Deuxièmement—Toute cette partie en front Est de l'avenue "Peoples" faisant face au ... ainsi appelée portant d'un certain ... ou portion de terre dans le troisième ... de la Nouvelle Orléans, faisant face ... Pontchartrain et désigné par la lettre I ... plan par Louis Bringier, voyer, annexé à ... acte de partage passé pardevant A. ... notaire le 29 août 1845, ledit ... bornée par l'avenue ou canal ... l'Est traversé par l'avenue ou canal ... Orléans and ... Railroad et ... partie du lot ... dessus et ... partage auquel il est ci-dessus ...

Et la même propriété acquise ensemble ... l'autres propriétés par la Society for the ... of Destitute Orphan Boys, par partage ... les héritiers du défunt Alexandre ... par acte passé pardevant A. Chapelle, no... le 29 août 1845, enregistré dans le ... des Aliénations pour la paroisse ... dans le livre 53, folios 501 à 505, ... dans le livre 53, folios 501 à 505, ... acte dans le livre C. O. H. 207, folio 450) et par ledit Dwyer vendu à la New Orleans and Pontchartrain Realty Company, ... pardevant Charles ... notaire le 23 février 1906, ... (Titre enregistré dans le livre C. O. ... folio 449).

Pour le reste, le Relief ... Boys a Alfred Thompson, par acte ... James McConnell, Jr., notaire ... octobre 1897.

Troisièmement—Un certain morceau de terre ... le Troisième District de la ville de ... Orléans, désigné par la lettre M, sur ... Louis Bringier, voyer, annexé à ... passé pardevant A. Chapelle, ... dans le Bureau des Aliénations, ... 501 à 505. Ledit morceau est ... dans ledit acte comme étant borné au ... par le Lac Pontchartrain sur la façade ... mesurant environ quarante (40) arpents ... à l'est par les terres de ——— sur la ... ouest, il mesure huit arpents, au ... les terres de ——— sur la ligne ... il mesure quarante (40) arpents, et à ... par le Bayou Cochon.

Ledit ... Relief et Destitute Orphan Boys ... ledit acte de partage pardevant A. ... enregistré comme ci-dessus.

Quatrièmement—Une certaine portion de ... le Troisième District de la Nouvelle ... faisant face au lac Pontchartrain, ... le Canal du "Peoples Avenue" et ... Bolé, et désigné d'après un plan par ... pardevant A. Chapelle, notaire, le 29 ... 1845 comme la portion "J" laquelle étant ... actuellement décrit dans ledit acte ... comme étant borné sur le nord par ... Pontchartrain, sur l'est par la portion de ... par la lettre K, sur le sud par ... de Gentilly et sur l'ouest par l'avenue. ... Ladite portion J formant partie du ... Tous comme il est référé dans ledit ... partage comme tombé et sur la Mille ... Destitute Orphan Boys qui l'a acquise ... dit acte de partage, enregistré dans ... des aliénations, livre 53, folio 501 à ...

...lement—Une certaine portion de ... améliorations qui s'y trouvent dans ... même district de la ville de la Nouvelle ... désignée comme contenant les terres de ... sur le devant du Chemin de Gentilly, ... Nouvelle Orléans, faisant face au ... Pontchartrain et désigné par la lettre I ... plan par Louis Bringier, voyer, annexé à ... acte de partage passé pardevant A. ... notaire le 29 août 1845, ledit ... bornée par l'avenue ou canal ... l'Est traversé par l'avenue ou canal ... Orléans and ... Railroad et ... partie du lot ... dessus et ... partage auquel il est ci-dessus ...

...lement—Une certaine portion de ... améliorations qui s'y trouvent, dans ... district de la ville de la Nouvelle ... désignée comme terre de ... sur le devant du Chemin de Gentilly, plus ... particulièrement décrite comme lots 7, 8 et ... la section 1; et lots 1 et 2 de la Section ... terre sud Rang douze Est, contenant ... acres.

...lement—Une certaine étendue de ... améliorations qui s'y trouvent, dans ... district de la ville de la Nouvelle ... comme terre de prairie, faisant face au Chemin Gentilly, plus particulièrement décrite comme lot 14 de la section 1 [Douze, rang sud, douze Est, contenant ...

...lement—Le Quart Sud Est du Quart Ouest de la Section Fractionnelle Quatre, ... bourg Douze Rang Sud, Douze Est ... District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississippi.

...lement—Certaines portions de terre ... troisième district de la Nouvelle Orléans, désignées comme étant lottes Sections ... parties trente quatre Est du Bayou ... et sud des réclamations privées de la Section trente cinq, Sud de la rivière privée, dans le bourg Onze sud, Douze Est, dans le District de Terre ... de la Louisiane, Est du fleuve Mississippi, contenant 651.48 acres.

...lement—Certaines portions de terre ... troisième district de la Nouvelle Orléans, comme la moitié Est du quart Est du quart Sud-ouest du quart nord-est et la moitié du quart Est Sud-ouest et le ... sud ouest du quart sud ouest ... section vingt cinq et toutes les ... trente six dans le bourg onze ... Douze Est et le Sud Est de ... District Est de la rivière du Mississippi, contenant 1040 acres.

...lement—Certaine morceau de terre ... Troisième District de la Nouvelle ... désignée comme lot No 2 ou la moitié ... la section dix neuf, le tout de la ... trente et le tout de la moitié ouest de la section trente sud, dans le bourg onze Sud, Rang treize ... dans le District de terre Sud-Est du Mississippi contenant 567.62[100 ...

...lement—Une certaine portion de ... dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme les lots 10 et ... section 5 dans le bourg douze, rang ... est dans le district de terre sud-... du fleuve Mississippi, contenant 30,68 ...

...lement—Un certain morceau de ... avec les bâtisses et améliorations qui ... trouvent, dans le troisième district de la ... Orléans, mesurant un arpent de face ... Chemin de Gentilly par vingt arpents de ... ledite propriété étant bornée au ... par le morceau Milne, à l'est par le mor... D. W. Kelly, au Sud par le Chemin de ... et à l'ouest par le morceau de Gue...

...lement — Une certaine partie de ... la Paroisse d'Orléans, décrite com... Toute la section fractionnelle trente ... une partie de la section trente quatre ... Bayou Cochon, dans le Troisième ... de la Nouvelle Orléans, dans le bourg ... rang douze sud, situés dans le district ... sud est, à l'est du Mississippi, contenant ... acres.

...lement—Cinq morceaux de terre dans ... Troisième District de la ville de la ... Orléans se trouvant dans le ... douze sud, rang douze est ... par les Nos Deux, Trois, Quatre, ... Quatre, dans la section Deux dans ... bourg et Rang contenant ensemble ... d'après un plan par Louis H. Pilié, ... ville, daté le 2 janvier 1860, et déposé ... l'étude de Charles E. Fortier, ... figure en cette ville comme plan No ... livre de plans No Un les dimen... portées sur ledit plan ayant été prises ... fait par Wm. J. McCullough, voyer ... Unis.

...lement—A—Deux morceaux de terre ... la paroisse ci-dessus nommée et ... même bourg et rang, désignés par ... 1 et 4, dans la section No dix, conte...

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

...nant ensemble 132.42 acres, d'après l'acte à Alfred Thompson de Daniel Peter Moore, mais d'après les cartes et patentes des Etats-Unis contenant seulement 73.34 acres.

Septièmement—B—Trois morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée, et dans le même bourg et rang, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans la section 11, contenant ensemble 67.24 acres.

Dix-septièmement—Deux morceaux de terre ... le marais, sujets à être inondés, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi désignés comme lots quatre et six de la Section Neuf, contenant 70 acres plus ou moins.

Dix-huitièmement — Le lot No 3 dans la section 10, bourg douze sud, rang douze est, dans le district de terre sud-est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississippi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant d'après l'acte de Joseph Katzenback à Alfred Thompson 53.35 acres, mais contenant seulement 37,92 acres d'après l'arpentage des Etats Unis.

Dix neuvièmement—Un certain morceau de terre situé dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No cinq de la section Neuf, contenant 41 acres.

Vingtièmement — Les trois septièmes d'un morceau de terre contenant 233.92 acres, se trouvant dans les sections Six et Sept du bourg Douze Sud Rang Treize Est du District de terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, d'après le plan du sujet général de la Louisiane attaché à un acte de partage passé pardevant Herman Michel, notaire, daté le 16 février 1906. Les ci-dessus mentionnés trois septièmes dans cette portion dudit morceau se trouvant à l'Ouest de la ligne de division courante du Nord au Sud, au travers du morceau entier et pour plus amples renseignements nos descriptions référence est ici faite audit acte de partage pardevant ledit Herman Michel, notaire.

Vingt et unièmement—L'îlet autrefois désigné par le No 49, maintenant désigné par le No 7237, borné par l'avenue du Peuple et les rues Frankford Madison et New York, et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue du Peuple et à la rue Madison par deux cent soixante neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur chacune des rues New York et Frankford.

Vingt deuxièmement—Le tout de la section trente neuf quatre [39] se trouvant au sud du droit de passage de la "New Orleans and Northeastern Railroad Company" dans le bourg onze sud, Rang douze est, près des "Little Woods" contenant 27 acres.

Vingt troisièmement — Une petite portion contenant 1.48 acre du quart nord-est de la section sept, dans le bourg douze sud, rang douze est, dans le district de terre sud est, à l'est du fleuve Mississippi étant les mêmes propriété acquises par Edward L. Dwyer par achat d'Alfred Thompson et Harry A. Thomson, d'après l'acte pardevant Charles T. Soniat, notaire le 23 février 1906.

(Titre enregistré dans le livre C. O. H. 207, folio 450) et par ledit Dwyer vendu à la New Orleans and Pontchartrain Realty Company, d'après l'acte pardevant le même notaire à la même date (Titre enregistré dans le livre C. O. H. 206, folio 449).

Note au sujet de la garantie—La garantie du demandeur en exécution dans la vente ci-dessus, est spécialement limitée comme suit:

1° Il ne garantit pas aucune portion des terres ci-dessus maintenant occupées et en possession de New Orleans and Northeastern Railroad comme un droit de passage.

2° Il ne garantit pas même contre le retour du prix d'achat neuf dix-seizièmes des terres décrites dans le paragraphe No trois, ni aucune des terres ci-dessus décrites dans les paragraphes quatre, seizième, seizième, A, sept, huit, dix septième, dix huitième, dix neuvième, vingt et vingt et un.

3° Sa garantie ne s'étend à aucune deniers terres au delà de l'obligation de payer pour aucune terres desquelles l'acquéreur pourrait être évincé, quinze cents par acre avec cinq pour cent d'intérêt.

4° Ses obligations en garantie sont seulement comme dépositaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour le demandeur.

11 août—11 12 17 24 31—sept 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le nouveau No municipal 1023, Avenue Washington, entre les rues Magasins et Constance.

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 79,926—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Washington, Magasins et Quatrième désignés par les lots Nos 15 et 16 de l'îlet 59, sur un plan fait par Henry Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé en l'étude de L. Herman, alors un notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un pieds six pouces [31' 6"] de face à la rue Washington sur cent vingt cinq pieds [125'] de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la demanderesse.

4 sept—4 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2131 rue Lapeyrouse.

Antonino Paterno, Jr., vs Philip Plapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,031—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et laquelle dite portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan dressé en l'étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 30, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles et de cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds et quatre pouces le plus près de la rue Galvez et contigu audit lot No Quatre du dit lot contigu, lequel est désigné par le No trois sur ledit plan.

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds quatre pouces et est composé de tout le lot No trois sur le plan ci-dessus mentionné, excepté cinq pieds deux pouces et cinq lignes situés du côté le plus près de la rue Galvez.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No Cinq de l'îlet No 1046, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.

3 sept—3 4 10 11 17 24 31—sept 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Vente par le shérif civil, sur les lieux.

No 632 rue St Pierre

entre les rues Royale et Chartres,

D'un grand assortiment de meubles et effets mobiliers, etc., bijouteries, etc.,

Diamants,

Aussi un piano,

Antiques, un jolie litre.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy,

Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,023—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et parties intéressées et d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 11me jour d'août 1906, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aux fins avec consentement de toutes les parties intéressées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 632 rue St Pierre,

dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Royale et Chartres, mesurant vingt [20] pieds et demi pieds de face à la rue St Pierre par soixante pieds de profondeur.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

2° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 627 rue St Pierre,

dans le même District, dans l'îlet borné par les rues St Pierre et Royale, Passage de la Bourse et Passage d'Orléans mesurant dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue St Pierre par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

3° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent et portant le

No municipal 633 rue St Pierre

dans le même district et îlet que la propriété deuxièmement décrite, mesurant dix huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre, par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

Termes et conditions:

Un tiers [1/3] ou plus comptant, la portion de crédit à un an à devant être payable en un, deux et trois ans, en paiements partiels égaux, représentée par des billets portant intérêt au taux de sept [7] pour cent par an à partir de la date du passage de l'acte de vente, lesdits billets devant être garantis par privilège du vendeur, lien et hypothèque, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur, en plus du prix de l'adjudication, devant assumer les taxes pour l'année 1906, et devant payer pour les actes de vente, lesquels actes de vente devant être passés pardevant Scott E. Beer, notaire.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécutrice testamentaire Adler.

19 août—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une "Ecurie,"

Sur la rue Race, entre les rues St Thomas et Religieuse

(l'arrière rue étant Orange.)

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot C de l'îlet 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse, d'après le plan original du faubourg Lacourse, déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, notaire, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Race sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zachary Adler, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION C—No 80,060.—O A. Perret vs ses créanciers—Ordre — Qu'une réunion des créanciers du demandeur soit tenue pardevant John J. Reilly, notaire, commençant le 14me jour de septembre 1906, à 11 heures a. m., et que F. F. Tessier, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du demandeur et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre la personne et la propriété du demandeur soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 8 août 1906.

Signé: JOHN ST PAUL,

Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

Joseph A. Casey, avocat,

12 août—12 26—sept 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes de Propriétés de Valeur Améliorées par le Shérif Civil

Du Premier et Quatrième Districts

Portant les numéros municipaux comme suit

I. Nos 1822 et 1824 rue Erato,

Entre les rues Baronne et Dryades.

II. Nos 731 et 733, Nos 735 et 737 rue Dryades,

Entre les rues Julia et Girod.

III. Nos 918 et 920 rue Lafayette,

Entre Baronne et Dryades.

IV. Nos 715 et 717 rue Pleasant.

V. Nos 711 et 713 rue Pleasant.

VI. Nos 707 et 709 rue Pleasant.

VII. No 719 rue Pleasant,

les 4me, 5me, 6me et 7me propriétés étant entre les rues Annonciation et Chippewa

ET

VIII. Nos 1176 et 1178 rue Magasin,

coin de la rue Erato.

Dame Catalina Dyer

vs

G. P. Herbert vs F. Swoop, John Blank et F. A. Wilke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No ——— En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus intitulée, un de cela daté le 1er août 1906 ordonnant la saisie et vente des propriétés de Frederick J. Swoop et de John Blank respectivement, et l'autre daté le 8 août 1906, ordonnant la saisie et vente de la propriété de Frank A. Wilke, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, Baronne et Dryades, et mesurant [en mesure française], trente pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, d'après un plan fait par C. Dufaile, le 12me jour de mai 1856 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, ledit lot ou portion de terre étant la demie la plus près de la rue Dryades, du lot No cinq de l'îlet No 95 (ancien numéro) d'après le plan original du Faubourg Lacourse.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelques façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rempart, Julia et Girod, désignés par les Nos sept, huit et neuf sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1859, déposé en l'étude de E. Bonny, ancien notaire en cette ville pour référence, lesquelles dits lots sont figurés l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de quatre vingt dix pieds onze pouces entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 258, borné par les rues Lafayette, Girod, Baronne et Dryades, et mesurant trente pieds (en mesure française) de face à la rue Lafayette entre les rues Baronne et Dryades, par cent vingt huit pieds (mesure américaine) ou plus ou moins de profondeur, courant jusqu'au mur en briques dans le fond.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 86, borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No trois et mesurant trente deux pieds huit pouces de façon la rue Pleasant par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 715 et 717 rue Pleasant.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par la lettre A sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, daté le 7 novembre 1898 et annexé à un acte de vente à M. E. Wegmann et als, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 14 mars 1899, ledit lot commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 711 et 713 rue Pleasant.

6° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet qui celui ci dessus décrit, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné fait par George de Armas, député voyer de ville, ledit lot commençant à une distance de cinquante huit pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente un pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles, les bâtisses sur cette portion de terre sont désignées par les Nos 707 et 709 rue Pleasant.

7° Une certaine portion de terre, située dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus, désigné par la lettre C, sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant d'après ledit plan seize pieds dix pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les bâtisses sur ladite portion de terre sont désignées par le No municipal 719 rue Pleasant.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Erato (autrefois Melicerte), Gaiennie et Constance, étant une portion du lot No treize de l'îlet No dix sept. Ladite portion de terre formant une des encoignures des rues Magasin et Erato, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Erato (autrefois Melicerte).

Saisi dans le procès ci-dessus, comme suit:

Les propriétés 1er, 2me et 3me ci-dessus décrites, comme appartenant à Frederick J. Swoop.

Les propriétés 4me, 5me, 6me et 7me ci-dessus décrites, comme appartenant à John Blank.

Et la propriété 8me ci-dessus décrite, comme appartenant à Frank A. Wilke.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algiers au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m—mar, ven, dim

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.
TROIS EDITIONS DISTINCTES.
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - Un an | $6 - - 6 mois | $3 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger,

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3 - - 4 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$1.50 - - Un an | $0.75 - - 6 mois | $0.40 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU
1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par
MANDATS-POSTAUX ou par
TRAITES SUR EXPRESS.